

Marseille, le 10 septembre 2018

ENSAM
184, avenue de Luminy – case 924
13288 Marseille cedex 9

À l'attention de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, la direction, le corps enseignant, les professeurs du S6 et les étudiants.

Le syndicat des Architectes des Bouches du Rhône, l'équipe des conseillers du SA13 et plus particulièrement son président sont navrés de n'avoir pas intercepté une information qui a figuré sur le site du Collectif « Marseille contre les PPP » (<https://marseille-contre-les-ppp.fr>) des écoles de la Ville de Marseille.

Les professeurs des écoles ayant vu arriver des étudiants dans diverses écoles ont alarmé le collectif et ni une ni deux, paf un papier est apparu sur le site... et là, malheur !

Chacun pourra dire et, sans doute beaucoup qui ont suivi « l'affaire », se sont certainement dit « mais enfin on vérifie ses sources, avant de publier ! ». Et en effet aucune vérification n'a été faite et c'est plus que navrant que nous (SA13), faisant parti du collectif, n'avons pas pris la peine de contacter l'ENSAM. Nous rappelons que le collectif est très divers dans sa composition et qu'il n'y a pas de comité de lecture, ni de bureau de validation des publications sur ce site.

Il est tout aussi navrant que les professeurs du « S6 » qui ont entrepris cet exercice d'études des écoles touchées par le PPP, n'ont pas mis au courant le SA13 de cette initiative qui aurait sans doute pu apporter une pierre très intéressante à la diversité des positions du collectif. L'approche des études très pédagogiques dans le cadre du S6 aurait certainement pu contribuer à donner foisons d'arguments pour davantage déconstruire la seule option que la Mairie de Marseille a retenue.

Car n'oublions tout de même pas la finalité recherchée par chacun de nous : trouver d'autres possibles à cette opération jugée par l'Exécutif comme Plan Marshall pour les écoles de Marseille.

Alors un sincère regret de la part du Syndicat d'avoir provoqué tant d'émois alors qu'il aurait pu être évité en travaillant bien plus ensemble.

Le syndicat a, depuis plus de 11 ans, travaillé avec l'ENSAM à ce rapprochement entre le monde professionnel et le cadre de l'enseignement : l'organisation (avec l'Ordre et le syndicat) des HMO, l'organisation du Prix des diplômes, le cycle de conférences « Architecture, enjeux et regards d'aujourd'hui ».

Nous souhaitons, à l'aune du vote de la sinistre loi ELAN, poursuivre et enrichir nos contributions avec l'ENSAM, à faire surgir l'architecture dans la cité, quelle que soit sa forme, mais dans une volonté résolument assumée que cette architecture soit dans la société, pour la société et qu'elle contribue modestement à nous faire tenir dignement dans ce monde éprouvé.

P. VERBAUWEN pour le SA13